ISSN 0298-8879

TRAVAUX ET DOCUMENTS

Responsable de la série : Daniel BACH

INDIVIDUALISME, ETHNOCENTRISME. REFLEXIONS SUR L'ECONOMIE RURALE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

par Jean-Marc GASTELLU

N° 19 1988

Economiste de l'ORSTOM
Chargé d'enseignement au CEAN

- 1988 -

CENTRE D'ETUDE D'AFRIQUE NOIRE
Institut d'études politiques de Bordeaux
Domaine universitaire
B.P. 101

33405 TALENCE CEDEX - FRANCE

Prix : 35 FF

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire
14-6-89 N° : 264 14 ex 1
Cpte : B

"Il s'agit alors d'adopter autant que possible ce langage, de se couler dans cette vision du monde, d'oublier ses propres catégories pour retrouver celles de l'autre, d'accepter que les lignes de clivage ne soient pas les nôtres, que les valeurs se distribuent de manière inattendue pour nous".

(Madeleine Biardeau: "L'hindouisme. Anthropologie d'une civilisation")

Deux préoccupations se sont entrecroisées, entremêlées, enchevêtrées tout au long de mes enquêtes en Afrique de l'Ouest. L'invidualisme économique, associé à la réussite dans le monde occidental, s'y effaçait devant les manifestations d'une "économie de groupe", pour laquelle je me suis passionné, si ténue fût-elle. Le fondement de l'économie classique s'étant dissous, le reste a suivi. La méthode d'approche des faits ruraux a dû être affinée pour ne pas emprisonner les phénomènes dans des catégories construites au préalable. Ainsi, j'en viens de plus en plus à tenter de rejeter l'ethnocentrisme dont nous sommes porteurs dès qu'il s'agit d'une autre civilisation. Cette démarche a eu d'autres résonances. La connaissance du passé des sociétés rurales d'Afrique de l'Ouest se révèle essentielle pour comprendre les comportements contemporains, à condition de se pencher sur leur histoire particulière, non d'y retrouver la nôtre.

INDIVIDUALISME

L'individualisme, l'isolement intime de l'homme face à sa prédestination, ont été associés à la genèse du capitalisme en Europe (M. Weber, 1964 : 120 - 125) (1). Des sociétés rurales du Tiers-Monde qui n'avaient pas suivi la même évolution ne pourraient-elles manifester d'autres formes d'organisation ? Une "économie de groupe", loin de les condamner, pourrait être une solution d'avenir, car en cette fin de siècle beaucoup de certitudes s'effondrent, beaucoup de recettes demandent à être renouvelées.

Dans cet esprit, une démarche en termes d'"unités économiques" devenait un détour obligé. Elle m'était imposée par les faits de terrain. Dans les deux sociétés à dominante matrilinéaire sur lesquelles je me suis penché (2), le noyau formé par une mère et ses enfants constitue une cellule dotée d'une vie économique autonome. Elle naît, grandit, prospère et disparaît, chaque membre ayant contribué à accroître ses biens. Son importance était soulignée pour d'autres sociétés matrilinéaires (Ch. Oppong, 1974 : 29) :

> "The relationship between children of the same mother is one of equality and solidarity, a unity expressed in the classificatory kinship terminology. Their properties are considered to be joint, their loyalty and trust in each other paramount over all other interests".

De façon plus générale, on la retrouve dans d'autres zones, en particulier au Nigeria (F. Ekejiuba, 1984 : 9).

L'accent a été mis sur les "unités économiques"... à la suite d'une erreur d'enquête ! A Ngohé-MBayar, au Sénégal, j'avais sélectionné quelques habitations pour des relevés budgétaires et des temps de travaux à effectuer durant douze mois. Ces habitations avaient été choisies avec soin, en tenant compte de leur population active, de leur équipement agricole, et j'avais rendu visite aux chefs d'habitation pour leur demander la permission d'enquêter chez eux. En vérifiant les premiers relevés, je me suis aperçu que n'apparaissait qu'une fraction de la population de chaque habitation. Après une grosse colère, je

demandais des explications à mes enquêteurs, accusés, bien entendu, de paresse. Malgré leur terreur, ils me firent comprendre que chaque chef d'habitation n'avait accordé d'autorisation que pour la "cuisine" (ngak) dont il était responsable ; elle ne m'avait pas été donnée par les autres chefs de cuisine, résidant dans la même habitation. L'enquête s'est poursuivie, mais autant avouer que la stratification savamment élaborée n'avait plus grande signification !

Ainsi, dans le MBayar, l'habitation, délimitée par une clôture extérieure, est une unité importante sur le plan social, mais à faible solidarité économique. Les unités économiques lui sont internes : groupes de production, de consommation et d'accumulation (1974, 1980 a, 1981 a). Ce schéma a été transposé dans le Monorou, en Côte-d'Ivoire, où il était moins pertinent puisque ces trois unités sont homologues (1981 c). Il a permis cependant d'y révéler un individualisme économique un peu plus poussé que dans le MBayar (1985 a).

Les Serer du Sénégal et les Anyi de Côte-d'Ivoire se caractérisent donc par une "économie de groupe", qui se manifeste dans les opérations de production, de consommation, d'accumulation. Ce constat conduit à réinterpréter les résultats des enquêtes. Ainsi, les flux de travail entre membres d'une unité de production pour la culture de l'arachide ont été analysés comme des échanges entre sous-unités d'accumulation, composées de plusieurs individus (1974). Les membres d'une unité de production qui ont émigré en ville ou vers d'autres zones rurales restent redevables d'obligations à l'égard de l'unité d'origine (1981 a : 566-580) ; l'économie de groupe se diffuse dans l'espace. Enfin, l'héritage ne doit pas être présenté comme la propriété d'un individu, mais comme une gestion exercée au nom d'une communauté, qui, en retour, détient un étroit contrôle sur les biens (1981 a, 1985 a).

Cette préoccupation s'est décentrée dans plusieurs directions par la suite. Au sein du réseau AMIRA (3), la démarche a été élargie à une méthode souple de choix des unités d'observation, tenant compte de trois considérations : la problématique, la spécificité du terrain, la contrainte des moyens de travail (1982 d). Des éléments de méthode aident ce choix : on peut s'appuyer sur le paysage, l'habitation, les réseaux de parenté. Dans tous les cas, il est indispensable de conserver une grande disponibilité, de s'adapter au lieu et au moment.

Des discussions et des lectures ont relié la réflexion sur les unités économiques aux recherches anglo-saxonnes sur le groupe domestique, le household (J.I. Guyer, 1981 ; Netting, Wilk, Arnould, 1984 ; D.R. Bender, 1967). Une claire distinction apparaît entre la famille, qui s'étend à toutes les relations de parenté, et le groupe domestique, qui se limite à l'ensemble des personnes vivant en un même lieu (4). Cependant, si les unités économiques s'articulent au groupe domestique, elles ne s'y réduisent pas ; il est indispensable de maintenir leur identité. Un débat autour de ces questions (J.I. Guyer, P.E. Peters, 1984) m'a permis de prendre conscience qu'individualisme et communautarisme ne s'excluent pas, mais peuvent se succéder dans la vie d'une personne ou d'un groupe (1987) (5), parfois coexister avec des accentuations diverses selon les sociétés.

L'intérêt pour les unités économiques, repérées selon leur dénomination dans les langues locales, un centre de décision principal, la composition des équipes (1980 a), a obligé de délaisser la méthode habituelle des économistes, plutôt fondée sur la combinaison des grands agrégats et l'emploi des techniques quantitatives. Elle a conduit à se pencher sur le "dedans des sociétés", selon une approche globale qui demandait la maîtrise d'outils non-économiques, comme l'analyse de la parenté, qui défie notre logique habituelle dans le cas des sociétés matrilinéaires. Pour suppléer à l'absence de cadastre sur l'ensemble d'un terroir ou d'un pays, il a fallu procéder à la façon des Physiocrates, c'est-à-dire reconstituer des flux. Dans cette entreprise, l'attention ne s'est pas limitée à la répartition primaire du produit, celle qui est opérée après les récoltes, mais a porté sur sa destination finale, en l'occurrence l'héritage. La composition de cet héritage, les modalités de sa formation, de sa transmission, révèlent la rationalité économique des Serer du MBayar, des Anyi du Moronou. Toutefois, il a fallu prendre garde à bien distinguer ce que les gens disent, leurs "normes", et ce qu'ils font, ce qui est mesuré par des relevés d'entrées et de sorties d'argent, de temps de travaux, par des pesées de récoltes, par des superficies de champs. Le rapprochement de ces deux ordres de faits a permis de démystifier les préjugés des habitants sur eux-mêmes, tout en dévoilant les dynamiques à l'oeuvre.

Une telle méthode met à jour quelques paradoxes en économie rurale, à l'opposé des idées reçues. Un premier paradoxe s'applique à la division sexuelle des tâches, qui n'est pas aussi stricte qu'on le croit, comme l'a montré une enquête de temps de travaux, menée à Ngohé-MBayar pendant la saison agricole 1967-68. La norme veut que le mil soit cultivé par les hommes et l'arachide par les femmes. En décomposant les temps de travaux par opérations culturales (6), en étudiant les équipes de travail selon les liens de parenté avec le chef du groupe de production, on s'aperçoit que les faits sont complexes. Les mils sont cultivés, en effet, par les hommes du groupe de production, en coopération, sauf pour les semis, qui impliquent hommes et femmes. En revanche, les semis, premiers et seconds sarclages de l'arachide suscitent des flux de travail au sein du groupe de production selon sa composition en hommes et femmes, selon les tâches domestiques des femmes et selon les travaux accomplis pour les mils. Les autres opérations sont spécialisées : déterrage, battage pour les hommes ; entassage, vannage, glane pour les femmes. L'entraide entre groupes de production est fondée sur une norme de réciprocité, qui n'est pas respectée dans les faits quand on compare la moyenne des travaux fournis et reçus par individu :

	Moyenne des aides fournies par homme	Moyenne des aides reçues par homme	Moyenne des aides fournies par femme	Moyenne des aides reçues par femme
moins de 14 ans	2,0	—	3,0	—
15-39 ans	8,3	2,0	1,6	1,2
40-59 ans	3,5	2,4	2,0	1,1
au-delà de 60 ans	—	1,7	—	1,0

Tout se passe comme si les couches jeunes de la population accumulent une réserve en travail quand elles sont dans la force de l'âge, réserve qui leur sera restituée alors qu'elles seront sur le déclin. La norme de la réciprocité pousse à l'action, l'offre de repas, l'ambiance de fête attirent la force de travail là où elle est nécessaire (1969) (7).

Une enquête qualitative menée dans l'ensemble des pays serer a confirmé ces résultats. Les cultures pour l'autoconsommation font l'objet d'un travail en coopération des hommes (mils, sorgho), ou des femmes (riz). La culture pour la vente, l'arachide, suscite des flux de travail au sein du groupe de production selon sa taille et sa composition en hommes et femmes. Lorsque les hommes sont plus nombreux que les femmes, des équipes masculines effectuent la majorité des travaux. Dans le cas inverse, on trouve des équipes féminines ou mixtes. L'entraide y revêt les mêmes caractères qu'à Ngohé (1981a).

La même souplesse d'organisation du travail agricole se retrouve chez les Senoufo du Mali (E. Chaumont, 1985 : 71)

> "Plus il y a de femmes sur l'exploitation, plus elles ont de temps à consacrer aux activités agricoles car leur organisation leur permet de réduire la durée des activités domestiques".

A l'ouest du Ghana, en zone cacaoyère, le déroulement de chaque opération culturale dépend du stade atteint par la parcelle et de la composition du groupe de production en main-d'oeuvre familiale et étrangère (C. Okali, 1975).

Cette main-d'oeuvre étrangère soulève un autre paradoxe. Dans le sud-est de la Côte-d'Ivoire, son statut est très variable, mais on peut distinguer deux types de rémunérations : celles qui sont fixées ex ante (à la tâche, à l'année, au mois, à la journée) et celles qui sont déterminées après la récolte, par un partage du produit (abusan, abugnan). Seule la première catégorie de rémunérations doit être considérée comme un "salaire" au sens strict. Or l'enquête effectuée chez les grands planteurs du Moronou pour la saison 1976-77 montre que plus la dimension de l'unité de production augmente, plus cette catégorie de manoeuvres diminue, ce qui contredit un schéma implicite qui lie accroissement de la taille et modernisation de l'entreprise (1984).

L'interprétation du phénomène de la caste dans les pays serer fournit un nouveau paradoxe. La société du MBayar a connu une faible différenciation économique. Quand l'activité ou le type de parenté pouvaient faciliter une accumulation individuelle chez certains groupes sociaux (artisans, griots), ils ont été "mis en caste", rejetés hors la société serer, pour ne pas porter atteinte à un égalitarisme paysan (8). De façon plus générale, une norme d'éviction a joué dans les pays serer contre tous ceux dont la puissance, le rang social, la richesse ou l'extrême dénuement défiaient la vie quotidienne des paysans : aristocrates, esclaves... L'homogénéité de la paysannerie était ainsi préservée (1981 a), au moins dans l'imaginaire.

Dernier paradoxe : en se penchant sur le détour de production, on s'aperçoit que dans le Moronou les principales opérations productives (nettoyages, récoltes) sont faites à la main alors que dans le MBayar elles sont mécanisées (semis, sarclages, récoltes). Ainsi, la société la moins riche est la plus capitalistique ! Cette constatation appelle plusieurs commentaires. D'abord, toutes les opérations culturales ne sont pas mécanisables. La modernisation de l'équipement, elle-même dépendante du type de culture, doit être comparée au coût de la main-d'oeuvre. Ensuite, les cultivateurs africains, ne sont pas tout à fait emprisonnés dans le cercle de l'investissement et de l'endettement pour la production, à l'inverse des agriculteurs français dont la situation économique est devenue très fragile (P. Lacombe, 1986). Le maintien d'une agriculture extensive, dans la majorité des cas, peut aussi être interprété comme le report de ce risque nouveau. Enfin, le résultat paradoxal obtenu au Sénégal s'explique par une longue intervention de l'Etat, entreprise dès 1963 par la SATEC, relayée ensuite par la SODEVA. La SATMACI, société d'encadrement pour la zone cacaoyère de la Côte-d'Ivoire, donne une impression de moindre contrainte, de laxisme à l'égard des planteurs (9). Selon les cultivateurs, la mécanisation des outils dans le MBayar a amélioré la productivité du travail. Elle ne saurait déboucher sur une différenciation très poussée, d'une part parce qu'elle touche tout le monde, d'autre part parce que la dimension des parcelles ne permet pas de très grands écarts de production.

Tous ces paradoxes se dissolvent si l'on veut bien admettre que nous sommes en présence de sociétés qui ne raisonnent pas tout le temps par comparaison entre une offre et une demande, mais souvent en termes de pénibilité du travail face au produit global à obtenir, en un mot : des "économies paysannes" (Chayanov, 1970). Ces économies ne sont pas autarciques, mais liées au marché mondial (10). Or, la sensibilité des cultivateurs africains aux variations des prix aux producteurs est un fait attesté. Ainsi, apparaît une ultime contradiction, puisque deux outils d'analyse, relevant d'écoles opposées, doivent être combinés pour expliquer une même situation !

Le statut de "paysan" n'est pas facilement perceptible.

J'ai d'abord qualifié les grands planteurs du Moronou de "pionniers" (1981 b) avant de voir en eux des "paysans" (1984). C'est que le concept de "paysannerie" (E. Wolf, 1966) est beaucoup trop vaste et recouvre des groupes dissemblables. Une typologie des économies paysannes s'avère nécessaire. Des jalons sont déjà posés. On peut distinguer une "agriculture pionnière", à la conquête de l'espace, poussant toujours plus loin ses frontières (C. Aubertin, P. Léna, 1986), comme l'illustrent les grands planteurs de Côte-d'Ivoire, et des "terroirs stabilisés", finis, délimités, ce qui est le cas du MBayar depuis la seconde décennie du XX° siècle. On peut classer ces économies selon leurs "techniques d'encadrement" : paysanneries du refus, paysanneries dominées modèles intermédiaires (P. Pélissier, 1985). On peut encore s'attacher à leur différenciation interne : paysanneries à "égalitarisme radical", comme les Gbaya du Cameroun (P. Burnham, 1980, cité par J. I. Guyer, 1984 a), et paysanneries à forte stratification, dont les yeomen de Grande Bretagne, aux XVI° et XVII° siècles, nous ont laissé le témoignage. Dans tous ces cas, il semble que l'objectif économique à long terme ne soit pas toujours l'amélioration de l'appareil de production, l'accroissement du détour de production, mais d'abord le maintien et la reproduction du groupe domestique. Dans la France contemporaine, la persistance de cet objectif conduit les familles d'exploitants à diversifier leurs activités dans des domaines non-agricoles (P. Lacombe, id.). En Côte-d'Ivoire dans le même but, les planteurs scolarisent leurs enfants (P. Arnold, 1982).

Les sociétés du MBayar et du Moronou sont fondées dans des économies paysannes, où l'individualisme n'est pas toujours affirmé, où des règles de parenté maintiennent une forte solidarité entre membres d'un groupe de production et de consommation, entre parents utérins. Ce constat conduit plus loin ; il invite à contester quelques concepts élaborés dans le monde occidental.

ETHNOCENTRISME

Un second fil conducteur fut de lutter contre l'ethnocentrisme qui anime tout chercheur européen à l'égard des sociétés africaines, de façon plus ou moins consciente (11). Cet ethnocentrisme se manifeste par des habitudes, des mécanismes de langage, qui se traduisent en mécanismes de pensée. Dans le langage, on ne prête pas toujours une attention suffisante à la définition des notions (12). Employant des termes usuels chez nous, on préjuge, sans le vouloir, du diagnostic à porter sur les sociétés du Tiers-Monde. Dès qu'on parle de "salaire" ou de "bourgeoisie", par exemple, on entre dans un mécanisme de pensée qui fait qu'un jugement est établi avant que les travaux de terrain aient commencé. Ces mécanismes sont doublement pervers, car ils projettent une vision simpliste, déformée, caricaturale de notre société, de notre passé, méconnaissant des évolutions divergentes, qui nous permettraient de mieux comprendre les sociétés africaines. Il faut prendre garde à ces mécanismes à tous les stades, autant dans la méthode d'enquête que dans l'interprétation des résultats.

La critique de l'économie du développement procède de ce souci. Elle a été entreprise après le début des travaux de terrain, ce qui l'ancre dans une pratique. A l'époque, il m'avait semblé que la perfection économétrique, la manipulation des techniques quantitatives, bref la maîtrise du chiffre, servaient de masque, de parade, pour ne pas s'interroger sur leur finalité. Il était indispensable de réintroduire le qualitatif, les faits sociaux, pour échapper au piège de l'"économisme", voile porté sur des relations de domination qu'il ne dénonçait pas (1972). Cependant, dans le monde des économistes, une autre voie avait été esquissée. Dès 1925-27, Olivier Leroy avait combattu l'ethnocentrisme de K. Bücher et L. Lévy-Bruhl. Récusant le matérialisme sommaire du premier, l'idéalisme exacerbé du second, il affirmait l'existence d'une "raison primitive",

qu'il allait découvrir dans l'organisation économique. La famille est "l'unité économique normale", même dans les sociétés les plus arriérées. La production des sociétés primitives est réglée selon une raison utilitaire, qui respecte l'équilibre entre la population et les ressources, qui organise le travail, qui fait jouer différents types de "propriété" pour mettre les ressources à la disposition de tous. La consommation est fondée sur la prévoyance ; elle assure la survie du groupe, qui prend en charge les plus démunis. L'échange existe partout ; il est fondé sur le sens de la valeur. N'ayant pas poussé jusqu'au bout les conséquences de ses analyses, Olivier Leroy fut lui-même victime d'une autre forme d'ethnocentrisme, prétendant à l'universalité de la rationalité occidentale. Il tomba alors dans l'oubli, car la loi de l'offre et de la demande suffisait à tout expliquer (1975).

A cette critique succéda celle de quelques concepts centraux. Le mot de "propriété" me paraît malencontreux quand il s'applique aux questions de la terre en Afrique de l'Ouest. A quelques exceptions près, la terre n'y est pas un capital, les "maîtres de la terre" ne sont pas des propriétaires fonciers. Ce sont des gestionnaires, garants des intérêts d'une collectivité qui assument une charge grevée de responsabilités morales. Ils ont hérité cette charge d'un ancêtre, qui avait conclu un pacte avec les esprits d'un lieu avant d'entamer un premier défrichement. Si quelques-uns ont commis des abus, on ne doit pas en tirer parti pour fausser l'analyse de l'institution ! L'usufruit d'une terre est indiqué non par une borne, une limite, mais par la cueillette des fruits des arbres, car l'arbre concrétise le travail investi dans la terre par un cultivateur et ses ancêtres (1980 b, 1982 b).

Des faits comme la location ou la vente de terres pourraient prouver l'apparition d'une propriété privée. Or, l'histoire de la location des terres dans le MBayar montre comment une analyse attentive décèle sous des apparences modernes un substrat ancien. A la fin du XV° siècle, la gestion des terres était aux mains de quelques "maîtres de la terre", qui prêtaient des champs à leurs parents et alliés. En retour, ils recevaient un don symbolique (bâtonnets, poignée de sable), ce qui signifiait que la terre n'était pas aliénée aux cultivateurs ; ceux-ci pouvaient être révoqués en cas de conflit grave. Puis, le nombre de gestionnaires s'accrut, à la suite de scissions dans les matrilignages fondateurs ou de nouveaux défrichements. Le don symbolique se transfor-

ma en redevance en nature, ce qui traduisait un éloignement dans les relations entre maîtres et usagers. En compensation, des garanties vinrent protéger l'usage acquis par une lignée de cultivateurs. Au début du XX° siècle, la redevance fut monétarisée, puis elle prit l'apparence d'une location de terre (ndalu). Sous cette apparence, se maintenaient les garanties antérieures assurant le droit des usagers. La loi de 1964 sur le Domaine National couronna cette évolution en abolissant la charge de "maître de la terre", en asseyant définitivement le droit des cultivateurs (1979 b ; 1981 a).

Des cas de ventes de la terre sont signalés, en particulier entre allochtones, dans le sud-est de la Côte-d'Ivoire (J.L. Chaléard, 1981-82 ; J.P. Colin, 1987). Au Togo, ces ventes sont la traduction contemporaine de transactions plus anciennes (B. Antheaume, 1978). Un marché foncier existe donc dans certaines zones, limitées. Le signe le plus probant en est la disparition de ces variations hors de proportion entre les prix et les superficies qui ont tant frappé les observateurs. Ainsi, la "propriété" de la terre pourrait être liée à la mesure de la surface, à la généralisation du bornage et du cadastre. Mais, ailleurs, il convient d'être prudent et d'avoir recours à des mots d'une portée plus générale, comme "tenure", "gestion", "usage", "détention".

La même circonspection vaut pour le terme de "salaire". Dans un sens général, le salaire est toute rémunération versée à un employé. De manière plus rigoureuse, le "salariat" caractérise les relations entre entrepreneurs et travailleurs dans un stade de production capitaliste tel qu'il a été décrit pour l'Europe industrielle du XIX° siècle. Ses conditions d'existence sont strictes. La généralisation de la valeur d'échange est le signe que la division du travail est très développée. La liberté de la vente de la force de travail est associée à une contrainte, le producteur ne pouvant offrir que sa force de travail. Le producteur fait au capitaliste l'avance de la valeur usuelle de sa force de travail (K. Marx, 1969). Or, souvent, un glissement de sens se produit. Utilisant le mot de "salaire" au sens général, on en vient implicitement à lui attribuer les caractères de l'acception stricte et, de ce fait, on porte un diagnostic sur une société donnée. Le terme de "rémunération", plus large, évite de préjuger des relations de travail en milieu rural.

Cette prudence permet de participer à un débat actuel : l'abusan, qui est la rémunération la plus fréquente des manoeuvres chez les grands plan-

teurs du Moronou, doit-il être considéré comme un "salaire" (Affou Yapi, 1986) ? Parmi les rétributions versées par un planteur, je distingue trois catégories : des dons, qui s'adressent à ses parents et alliés ; des rémunérations ex ante, fixées au moment de l'embauche et qui s'assimilent à des salaires à la tâche ou à la durée ; des rémunérations ex post, déterminées après la récolte en effectuant un partage du produit en deux ou trois parts. Ces dernières (abugnan, abusan) doivent être examinées dans toute leur spécificité. L'abugnan, partagé en deux parts, sert à rétribuer tout autant un manoeuvre dont le travail est jugé pénible qu'un proche parent du planteur, d'ordinaire récompensé par un don à la traite. Il est donc indifférencié, participant à la fois du don et de la rémunération. L'abusan présente la même forme d'ambiguïté. En plus de la fraction du produit qui rémunère les manoeuvres, il s'instaure entre le planteur et ceux-ci des échanges qui, à mon sens, relèvent de la sphère du domestique. D'un côté, les manoeuvres fournissent un travail supplémentaire en défrichant une nouvelle parcelle qui, rappelons-le, produira d'abord des cultures vivrières. D'un autre côté, le planteur et ses épouses leur accordent le droit de prélever dans la parcelle de cultures vivrières ce qui est nécessaire à leur autoconsommation ; ils peuvent aussi cueillir des ananas. Ces échanges se situent dans un contexte de très forte personnalisation des relations, qui joue autant dans le registre de la docilité que dans celui du conflit. Ils sont le signe que la valeur d'échange n'est pas généralisée, que la division du travail n'est pas pleinement développée (1980 c ; 1982 a ; 1984).

Une relative indifférenciation des statuts marque alors les relations entre planteurs et manoeuvres, tous englobés dans une économie paysanne. Les uns sont des paysans riches, les autres des producteurs démunis. Les seconds peuvent accéder à la terre soit sur place, quoiqu'avec la raréfaction de la terre cette éventualité disparaisse, soit en repartant dans leur pays d'origine. La finalité de l'activité des premiers n'est pas la reproduction élargie de leurs entreprises. Cette position théorique rejoint un argument soulevé à propos du sud du Ghana, où l'abusa aurait joué contre la polarisation de la société en classes distinctes (P. Robertson, 1983, cité par S. Berry, 1987). Il n'est pas évident que de considérer l'abusan comme un salaire aide à mieux comprendre les positions respectives des grands planteurs et des manoeuvres, à restituer ce qui fait la spécificité de leurs relations.

La mise en question du salaire amène la critique du terme de "capitalisme agraire", transposé des exemples sud-américains à l'Afrique de l'Ouest (R. Stavenhagen, 1969). Que des isolats capitalistes soient implantés en milieu rural d'Afrique de l'Ouest, le fait est indéniable : capitalisme d'Etat avec la SODEPALM pour la culture du palmier à huile (A.M. Pillet-Schwartz, 1982), capitalisme privé avec la SALCI pour la culture de l'ananas (J.P. Colin, id.), en Basse Côte-d'Ivoire, par exemple. Mais plaquer ce concept sur les plantations villageoises de ce pays révèle un manque de rigueur.

Souvent, une confusion est faite entre l'"esprit d'entreprise", qu'on retrouve à toutes les époques et dans toutes les sociétés, et le "capitalisme", historiquement et géographiquement limité (1981-82). La "ferme à capital" est apparue en Grande Bretagne au XVIII° siècle (K. Marx, 1969 : 536). C'est à ce modèle que s'attachent les caractères du capitalisme agraire. Peut-on les appliquer aux grandes plantations du Moronou ? L'enquête de terrain, entre autres les biographies des plantations, indiquent que les grands planteurs sont des producteurs directs. Ils ont procédé eux-mêmes, à la force du poignet, à la création de leurs entreprises. De plus, la grande majorité de leurs manoeuvres sont rémunérés à l'abusan, dont nous avons souligné toute l'ambiguïté. Plutôt que des "capitalistes", les grands planteurs sont des pionniers qui procèdent à une conquête de l'espace sur une vaste échelle, par défrichement continu de la forêt et non par absorption de petites exploitations. Ils assurent les tâches d'encadrement des manoeuvres nécessaires à la domination de l'environnement. En compensation, ils prélèvent à leur profit une importante fraction du produit, peu réinvestie dans le circuit de production (1981 b).

Dans ces conditions, le vocable de "bourgeoisie de planteurs" est un mythe qui assume une fonction dans le système politique et économique de la Côte-d'Ivoire. Il laisse croire à une similitude entre les membres de l'élite politique et administrative qui ont des terres à l'intérieur du pays et les planteurs qui sont nés et demeurent dans les villages. Il agit dans le sens de l'unité nationale (1982 a).

Mais l'ethnocentrisme joue à double sens. Quoi qu'on veuille, nous avons en tête un schéma implicite et déformé de notre histoire, avec un déroulement linéaire qui nous fait ignorer des rameaux buissonnants, divergents, éliminés tardivement. Ainsi, la Grande Bretagne a connu aux XVI° et XVII° siècles une catégorie de paysans riches, les yeomen, dont l'évocation rappelle, par de nombreux traits, les grands planteurs contemporains de Côte-d'Ivoire. La yeomanry devient alors une catégorie analytique, un modèle, qui permet de mieux cerner et comprendre les grands planteurs que le "capitalisme agraire" (1985 b).

En cette fin du XX° siècle, et pour l'Afrique de l'Ouest, la question primordiale est-elle bien celle de l'appropriation des moyens de production ? Les dés sont jetés et pipés : jamais un cultivateur n'atteindra la capacité d'investissement nécessaire à la création d'une entreprise moderne. La réussite économique et sociale passe dorénavant par l'école, une coupure s'établit entre une élite politique et administrative, pourvue de diplômes, assurée de revenus réguliers, et la grande masse des paysans, riches ou démunis, peu alphabétisés et soumis à l'incertitude des récoltes. La modernisation du matériel agricole n'induit pas une nouvelle stratification, du moins dans les anciens terroirs, entre les individus qui y sont nés.

Mais, alors, pourquoi cette "richesse" ? Dernière manifestation de l'ethnocentrisme, peu d'économistes se demandent ce qu'elle est dans les sociétés africaines, de quoi elle se compose, comment elle est formée, à quoi elle est destinée. La conception occidentale de la "richesse" semble évidente et universelle. Or, des historiens et anthropologues nous éclairent sur ce qu'était la "richesse" dans le passé des Bëti du Cameroun (P. Laburthe-Tolra, 1981) et des Anyi de Côte-d'Ivoire (C.H. Perrot, 1982).

Chez les Bëti, la notion de richesse (akuma) était ambigüe. Elle désignait tout autant les biens possédés, c'est-à-dire principalement les femmes, que le pouvoir issu de la détention de ces biens. La richesse était un moyen d'accès au pouvoir, car la hiérarchie politique n'était pas stable, définitive. Les qualités personnelles d'un individu pouvaient lui permettre d'entrer en lice, de prendre part à la compétition. En retour, richesse et pouvoir n'étaient

pas considérés comme propres à cet individu mais s'étendaient à tout le groupe qu'il incarnait. D'ailleurs, l'homme riche avait des obligations :

"... il est le grenier du pays, celui chez qui on est sûr de trouver toujours à manger..." (P. Laburthe-Tolra, id. : 360).

Cette conception de la richesse, moyen d'asseoir un pouvoir sur les hommes, semble encore imprégner les comportements quotidiens (P. Laburthe-Tolra, ibid.).

L'organisation sociale des Bëti et des Anyi offre peu de ressemblances. Les premiers sont patrilinéaires, les seconds matrilinéaires. La tendance, chez les premiers, était à une égalité entre chefs de segments de lignages, alors qu'une hiérarchie élaborée était notée chez les seconds. Pourtant, la conception de la richesse dans le Ndenye se rapprochait très curieusement de celle des Bëti, ce qui pourrait révéler des processus communs à l'ensemble forestier du pourtour du Golfe de Guinée. La richesse se traduisait par une accumulation de poudre d'or dans un trésor (dya), dont le but était d'assurer la protection des membres d'un lignage, en rachetant ceux qui étaient réduits en captivité, ou même d'accroître le lignage grâce à l'acquisition de captifs (C.H. Perrot, id. : 97 ; 147 ; 160). Le pouvoir était accessible à des individus aisés et entreprenants, la compétition politique était ouverte comme le montre l'histoire de la fondation du village de Yakasse (C.H.Perrot, ibid. : 187-210). La richesse n'était donc pas une fin, mais un moyen d'accéder au pouvoir grâce au rassemblement d'un grand nombre d'hommes, dépendants et captifs. En compensation, l'homme riche avait une obligation de générosité :

> "L'homme riche est comme la mare où tous les oiseaux du monde viennent boire" (C.H. Perrot, ibid. : 140, illustration).

La rupture ne me paraît pas totale entre ce passé et des comportements contemporains. Dans le MBayar et le Moronou, la "richesse" est destinée à la formation d'une accumulation collective sous la forme de troupeaux et de trésors, qui elle-même a pour but la protection et la puissance du groupe. La compétition et la différenciation se situent entre les matrilignages. Elles se mesurent plus en termes de "puissance" que de richesse. Cette puissance dépasse les sphères du politique et de l'économique, elle s'apprécie en nombre d'individus. Elle est diffuse, s'étend à toute la vie sociale. Le symbole y tient une place importante (1985 a).

A mesure qu'avance la critique de ces concepts, une autre perception des sociétés rurales d'Afrique de l'Ouest se met en place. La "propriété" n'est pas générale, le "salariat" est limité, le "capitalisme agraire" est circonscrit à quelques enclaves, la "richesse" n'a pas pour but la reproduction élargie de l'unité de production mais le pouvoir sur les hommes. Que reste-t-il quand s'effondrent ces quatres piliers du raisonnement économique ? Il reste des économies paysannes, où des groupes fortement solidaires accumulent des biens et des hommes pour assurer leur pérennité. Ce faisant, ils ne sont pas à la charge de la collectivité nationale. Ne faudrait-il pas alors inverser les interprétations habituelles et voir dans la décision de peu s'endetter pour la production un choix, une résistance, un refus de l'emprise capitaliste ?

Le travail du chercheur s'apparente à celui du traducteur. Pour trahir le moins possible les faits qu'il observe, il doit prêter une grande attention aux concepts qu'il utilise. Mais les préjugés jouent dans tous les sens, et ce sont parfois les propos des villageois qu'il faut remettre en question. Des complaintes sur la disparition de la main-d'oeuvre étrangère (1979 a) ou sur un assèchement continu du climat de Basse Côte-d'Ivoire doivent être confrontés aux faits quantifiés (J.P. Lhomme, 1980). Des versions antagonistes sur l'antériorité des matrilignages fondateurs doivent être interprétées selon les statuts des interlocuteurs (1979 b).

Tout cela se sait, à quoi bon le répéter ? Je pense que l'ethnocentrisme joue un rôle dans le monde actuel. Faute de cadastre étendu à l'échelle d'un territoire, il nous est impossible d'évaluer la production agricole des pays d'Afrique de l'Ouest, surtout les productions pour l'alimentation. L'ethnocentrisme entre alors en scène, propageant l'image de populations peu organisées, produisant mal, mourant de faim. Ce qui est vrai dans quelques cas exceptionnels (Ethiopie, Ouganda, Soudan) ne doit pas être généralisé à l'échelle d'un continent. L'image ainsi répandue, et qui se reproduit d'elle-même à travers les moyens de communication, permet alors à notre bonne conscience de se mettre en branle, de déclencher des opérations spectaculaires, dont les bénéfices ne parviennent pas toujours aux destinataires. L'ethnocentrisme atteint alors son but, prouvant et notre supériorité et notre générosité.

MARX OU CHAYANOV ?

Cette fausse opposition, qui ferait sursauter chacun des protagonistes, permet de poser un débat souvent implicite. Pour les uns, les sociétés d'Afrique se transforment profondément sous nos yeux avec la pénétration progressive du capitalisme mondial. Pour d'autres, moins nombreux, il est vrai, et qui se fient à leur empirisme, ces sociétés paysannes se reproduisent à l'identique, donnent une impression d'éternité. L'intérêt de ce débat est que les deux interprétations coexistent, parfois pour une même société. Il devient intéressant de comparer quelques exemples avant de proposer une interprétation.

Les faits sont largement contradictoires quand il s'agit des cellules de base de l'organisation sociale. Des enquêtes menées dans le nord du Ghana à quarante ans d'intervalle permettent d'affirmer que les caractères du groupe domestique se sont consolidés (L. Brydon, 1987). A l'inverse, chez les Senoufo de Côte-d'Ivoire, les unités de production se segmentent et le processus s'accélère avec la pénétration des cultures de rapport (X. Le Roy, 1983). Le même phénomène est décrit pour les Senoufo du Mali ; les segmentations s'y déroulent selon un processus codifié (République du Mali, IER, 1979; E. Chaumont, 1985). En Côte-d'Ivoire, en pays dida, la tenure de la terre est passée du lignage à l'individu en plusieurs étapes (R. Hecht, 1985). Enfin, l'éclatement des unités domestiques a entraîné un émiettement des parcelles au Yatenga (J.Y. Marchal, 1985).

Ces contradictions se retrouvent dans les évolutions des systèmes de production. Dans le nord de la Côte-d'Ivoire, les cultures de rapport ont été juxtaposées aux cultures pour l'autoconsommation, chaque type occupant une fraction définie de l'espace, ce qui traduit une maîtrise de leur insertion (X. Le Roy, id.). L'économie des Bëti du Cameroun a atteint un paroxysme aux environs de 1930. Les Chefs Supérieurs non-chrétiens ont utilisé la polygamie pour accroître leurs entreprises agricoles en disposant d'une importante main-d'oeuvre féminine, ce qui permettait d'établir des relations de clientèle. La "réforme de l'indigénat" les a fait disparaître ; ils ont été remplacés par des

petits producteurs de cacao (J.I. Guyer, 1984 b). En Basse Côte-d'Ivoire, le cacao et le café sont supplantés par de nouvelles productions : palmier à huile, hévéa. La transformation des systèmes de culture s'accompagne de l'apparition d'un nouveau système de production, plus intensif, celui de l'ananas (J.P. Colin, ibid.). A l'opposé, dans le Yatenga, au Burkina Faso, la "déroute du système vivier" est due à une extensification d'un système de culture intensif, qui perd ainsi son efficacité (J.Y. Marchal, id.). Les Yoruba du Nigeria vivent une autre expérience. La paysannerie est en voie de disparition sous les chocs de l'économie pétrolière, qui développe de nouvelles activités, renforçant des processus déjà à l'oeuvre (S. Berry, 1982).

Même les conceptions du temps sont contradictoires. Le mythe de l'immobilisme, de l'absence d'histoire pour les sociétés africaines, semblait avoir été détruit grâce à l'exemple du Ndenye (C-H. Perrot, ibid.). Mais l'étude des "espaces-temps" dans le Moyen-Niger conduit à distinguer deux conceptions : des sociétés à temps rond, perpétuellement renouvelé ; des sociétés à temps linéaire, articulé sur des références précises à un espace codifié (J. Gallais, 1984). Le royaume du Baol, au Sénégal, offre le contraste entre une histoire événementielle, riche et mouvementée, et une organisation politique relativement stable jusqu'à la conquête coloniale. Le Monorou, par contre, a suivi une expansion continue depuis sa fondation. Son organisation politique se renouvelait par la création de villages.

Devant de telles divergences, faut-il redonner un statut à l'incertitude ? En partie, sans doute, oui... En nous concentrant sur deux exemples nous cernerons cependant mieux les dynamiques en cours.

Dans le MBayar et le Monorou, des permanences, des transformations et des involutions coexistent. Une certitude est acquise : le groupe domestique est présent au début du XX° siècle, au moment de l'extension des cultures pour la vente. Il ne résulte pas de la modernisation, il n'est pas issu, non plus, d'une segmentation des lignages. Dans ces deux sociétés, lignage et groupe domestique nous parviennent de l'époque pré-coloniale. Ils sont, aussi, une nécessité logique. Si les enquêtes de terrain montrent que le groupe domestique pré-colonial est très proche de l'actuel dans le MBayar (1981 a), une transfor-

mation d'importance s'est produite dans le Moronou. Le groupe domestique, constitué en unité de production pour l'extraction de l'or, pouvait comprendre quelques captifs. Avec l'abolition de la captivité en AOF, en 1908, la composition de ce groupe a été modifiée. La présence de manoeuvres étrangers de nos jours fait plus que compenser cet affaiblissement de la force de travail. Leur statut ne saurait, cependant, en rien s'assimiler à celui des captifs (C-H. Perrot, ibid.).

Le groupe domestique s'est perpétué à travers des transformations globales et majeures. La population a fortement augmenté depuis le début du siècle grâce aux mesures d'hygiène publique (13). Les densités rurales ont doublé dans le MBayar, elles sont passées de 3,3 hab./km² en 1908 à 23 ou 47 hab./km² en 1975 dans le Moronou, selon les sous-préfectures. La mécanisation de l'outillage agricole a amélioré la productivité du travail tout en diminuant sa pénibilité. Les biens de consommation arrivent de nos jours dans les villages, facilitant le confort de la vie quotidienne.

Ces transformations ont été contemporaines d'involutions. Dans le bassin arachidier du Sénégal, les "navétanes", travailleurs saisonniers venus des pays voisins, ont quasiment disparu. Dans le Moronou, l'accroissement de la taille d'une plantation entraîne la généralisation de la catégorie de manoeuvres la moins liée au salariat. La prudence conduit alors à ne plus parler d'"évolution", mais de "dynamismes", ce qui a une connotation moins passive et restitue mieux ces impressions de bouillonnement, de progrès, de maintien, de régression.

Les dynamiques des systèmes de production diffèrent. En septembre 1908, l'ouverture d'un tronçon de chemin de fer entre Thiès et Diourbel a créé un vif émoi dans la population. On en parle encore ! Il a permis d'étendre la culture de l'arachide à de grandes surfaces, commes les mils, alors qu'elle était cantonnée jusque-là, avec le coton, aux jardins de case, réservés aux femmes. L'arachide a été intégrée dans le système de culture, dans une rotation devenue triennale, bénéficiant ainsi des techniques de restitution de la fertilité. Dans le domaine économique, cette intégration a suivi un cheminement précis. L'arachide a assumé des "possibilités" qui, auparavant, étaient attachées aux cultures de case et au mil : possibilité de satisfaire des besoins individuels,

possibilité de pourvoir à une accumulation de biens collectifs. Le coton avait disparu. D'autres champs de mils continuaient a assurer l'autoconsommation du groupe domestique (1974). Cette intégration a été longtemps contenue ("dynamisme d'accommodation") tant dans les superficies, un tiers du terroir environ étant consacré à l'arachide, que pour l'équipement agricole, dont la modernisation a été prudente jusqu'en 1972. Parfois, une brusque flambée signifiait un brutal rejet du monde moderne. C'était le cas de la jacquerie serer à Diourbel, en 1950. D'autres fois, les conversions au mouridisme, à partir de 1950, traduisent la recherche d'un appui pour conquérir de nouvelles terres, tandis que la conversion au catholicisme, après l'indépendance, marque plutôt une fuite vers les petits postes administratifs de la ville (1981 a). Depuis 1972, les sécheresses ont modifié le système de culture. Des espèces végétales ont disparu, la jachère collective a été supprimée, les troupeaux ont migré vers des zones à forages. La mécanisation de l'agriculture s'est généralisée, ce qui s'est répercuté sur l'organisation du travail agricole (1986).

Au moment de la conquête, en 1907-1908, le système de culture du Moronou comprenait des produits de cueillette pour la vente (caoutchouc, kola) et des cultures vivrières. Les habitants possédaient des troupeaux de bovins et de moutons. Certains d'entre eux, les plus entreprenants, s'adonnaient à l'extraction de l'or. Un rapport de prix favorable au caoutchouc, en 1912, élimina la production d'or. En 1914, quelques pieds de cacao furent aperçus à Abongoua, et, en 1923, la Subdivision de Bongouanou en produisait cinq cents tonnes. L'année suivante, la chute des cours du caoutchouc entraîna sa disparition. La culture forcée du coton fut un échec. Le cacao, puis le café, furent associés aux productions vivrières dans le système de culture. Sur le plan économique, ces deux cultures pour la vente ont repris la "possibilité" qu'offrait l'extraction de l'or d'alimenter les trésors des lignages, en l'étendant aux groupes domestiques ("dynamisme de substitution") (1981 c). En 1953-56, on constate une forte stratification selon les superficies. Mais les grands planteurs au sommet de la hiérarchie n'étaient pas les mêmes qu'aujourd'hui, ces derniers entamant à peine un processus d'ascension qui était très ouvert (1982 c). Des conditions de possibilité en cascade expliquent la réussite des grands planteurs villageois : les incitations de la politique nationale, les particularités de la terre et de la main-d'oeuvre en Basse Côte, la rationalité de l'héritage et du trésor chez

les Anyi, enfin l'initiative d'individus entreprenants (1980 d). L'urbanisation valorise les cultures vivrières, dont certaines sont cultivées sur grande échelle, fournissant de nouveaux revenus (1984).

Au sein même de l'ensemble serer, les dynamiques divergent. Sob-Binondar (A. Lericollais, 1972) n'est guère éloigné de Ngohé-MBayar à vol d'oiseau. Pourtant, à Sob la tenure de la terre est passée aux patrilignages, alors qu'elle demeurait sous le contrôle de quelques matrilignages à Ngohé. La détérioration du terroir était amorcée dès 1968 dans le premier cas (A. Lericollais, 1970), tandis qu'en 1972 le système de culture de Ngohé maintenait intègres les caractéristiques antérieures. Ces contradictions devaient être surmontées sans être niées.

L'organisation politique fut la clé qui permit d'expliquer la divergence des dynamiques agraires. Les régimes politiques des pays serer, tels qu'ils ont été décrits par les conquérants français, étaient diversifiés. Il restait à rapprocher le régime politique pré-colonial et les phénomènes contemporains de résistance aux influences extérieures. Ainsi, les provinces quasi-indépendantes ou fortement autonomes avant la conquête ont maintenu des matrilignages puissants, une économie de groupe, qui, par la suite, accommodèrent les apports étrangers. Dans les zones directement dépendantes des monarques, les matrilignages étaient affaiblis, ce qui transparaissait dans le domaine foncier, et offraient une moindre résistance (1981 a).

Le diversité des régimes politiques était liée à la distance par rapport à la cour du roi. Les cultes agraires jouaient aussi un grand rôle. Quand le roi était lui-même l'officiant des principaux cultes d'une province, son emprise en était accrue. Par contre, s'il était représenté par un délégué institutionnel, le Baye MBayar par exemple, la province bénéficiait d'une forte autonomie, qui se retournait parfois contre le délégué lui-même (1976 a).

Cette interprétation est applicable au Moronou, peuplé au début du XVIII° siècle par des habitants qui fuyaient le Gold Coast en guerre (14). Le siège sacré des Ngatiafwé détenu par les successeurs d'Ano Asémã, le roi d'Eborosa-Aowin qui les avait incités à la migration, perdit son prestige et sa prééminence après le désastre de la guerre entre Anyi et Bawle, vers 1760-1770 (Kwamé Aka, 1979). Il n'y eut donc plus aucun pouvoir centralisé dans

le Moronou, si tant est qu'on puisse rapprocher la hiérarchie politique des Anyi d'une centralisation. Cet état ne pouvait que renforcer les autorités villageoises et lignagères. Le pouvoir politique se démultipliait par essaimage et création de nouveaux villages, comme dans le Ndenye (S-P. Ekenza, 1983 : (153-159). Au gré des événements, et surtout de son enrichissement, un lignage prenait de la puissance par rapport à d'autres. C'est le cas du siège d'Arrah, qui s'opposa à la conquête coloniale, et qui conserve de nos jours un grand faste, manifesté lors de la Fête de l'Igname. Le maintien d'une rationalité du trésor s'explique par ce passé.

L'organisation coloniale s'est superposée à l'organisation antérieure, soit en la maintenant, soit en la modifiant. Au Sénégal, l'objectif de l'économie de traite se résume ainsi : obtenir le produit au plus bas coût des facteurs. L'absence de capitalisation dans la production agricole a protégé l'organisation politique et économique du passé, ce qui explique des permanences. En Côte-d'Ivoire, la canalisation des migrations étrangères a augmenté les densités en zone forestière, ce qui influe sur l'organisation du travail agricole de nos jours.

Avec l'indépendance, apparaît une nouvelle organisation, l'administration nationale, qui combine ou non avec le legs de l'histoire. Pendant la première décennie de l'indépendance, de 1960 à 1972, les mesures du gouvernement sénégalais eurent un impact limité, la baisse des cours internationaux de l'arachide ne facilitant guère les incitations à la production. Avec les sécheresses qui se succèdent depuis 1972, l'aide apportée par le pouvoir central aux villageois devient un instrument d'intervention et facilite l'adoption d'autres mesures (1986).

La politique économique de la Côte-d'Ivoire est ambigüe, comme l'est le contraste entre Abidjan et les villages. D'un côté, on multiplie les incitations : absence de fiscalité pour les agriculteurs, émulation avec la Coupe Nationale du Progrès. D'un autre, on laisse jouer l'initiative individuelle, quitte à ce qu'elle aboutisse à un saccage écologique comme la disparition

de la forêt. Le contrôle des organismes et sociétés d'Etat, à l'échelle locale, est complaisant. L'encadrement de l'agriculture, dans le Moronou, est alors assuré par les grands planteurs, qui s'alignent sur le modèle du chef politique anyi (15).

L'organisation politique se révèle comme une hypothèse particulièrement féconde pour expliquer les dynamiques agraires dans le MBayar et le Moronou depuis le début du siècle. Cette interprétation rejoint un essai sur les origines du capitalisme en Europe :

"... les exemples historiques ne manquent pas pour étayer la thèse que le fondement ultime de l'activité économique doit être cherché du côté du politique" (J. Baechler, 1971 : 72).

Elle a été étendue à l'Afrique de façon magistrale. La crise agricole ne doit pas y être imputée aux producteurs, mais aux "techniques d'encadrement" (P. Pélissier, 1985). Après la seconde décennie des indépendances, il devient clair que l'Etat, sous ses formes libérale ou interventionniste, joue un rôle de plus en plus grand dans le monde rural. Ce rôle apparaît comme décisif, bien plus que les changements technologiques, par le biais des législations sur la famille qui visent à modifier, à "moderniser" les cellules de base de l'organisation sociale (16).

La méthode d'observation des sociétés rurales en Afrique de l'Ouest se perfectionne, combinant approches quantitatives et qualitatives (Couty, 1984 ; Winter 1984). De même, la comparaison de leurs organisations, de leurs structures, a beaucoup progressé (Couty, Hallaire, Lericollais et al., 1984). Il reste un dernier défi à relever, sans doute le plus ardu : comparer les dynamiques des systèmes de production sur longue période. Les difficultés sont les mêmes que pour le rapprochement des biographies d'individus, multipliées par les changements d'échelle et de temps. Mais les recherches en anthropologie historique nous montrent la voie (C.H. Perrot, ibid. ; P. Laburthe-Tolra, ibid. ; M. Chastanet, 1983 ; G. Dupré, 1985). Pour comparer les dynamiques de plusieurs systèmes de production, il faut d'abord circonscrire les domaines à explorer. La grille d'analyse distinguant systèmes de culture, de production et d'exploitation se révèle utile car elle permet de bien délimiter l'objet de la recherche (R. Badouin, 1987). Ensuite, une périodisation relativement fine peut être tentée.

Un découpage par décennies, comme pour les Dida de Côte-d'Ivoire (R. Hecht, ibid.), semble être suffisant pour voir apparaître des phénomènes majeurs. Enfin, il faut situer les systèmes de production villageois dans un contexte plus large. L'étude des migrations aide à comprendre certaines permanences. Dans le MBayar, elles ont plus contribué au renforcement de la bilinéarité qu'à la déstructuration de la société villageoise, du moins jusqu'en 1972 (1977). La politique nationale, les mouvements de l'économie internationale ont une influence déterminante sur les décisions et les comportements des producteurs (1976). Un tel projet de recherche peut aider à comprendre ce qu'est la crise agricole dans l'Afrique contemporaine, où elle se situe, quelles sont sa portée et ses dimensions, et surtout les processus qui l'ont engendrée.

Marx ou Chayanov ? Le temps des exclusions est peut-être passé. Tous les appareils théoriques sont requis pour mieux analyser la situation présente. Ce n'est ni par confusion ni par oecuménisme, mais parce que nous sommes sollicités par les comportements des cultivateurs. Il reste à dire pourquoi leurs décisions à court terme s'expliquent selon la théorie des prix alors que leurs objectifs à long terme s'interprètent selon une approche anthropologique et historique.

CONCLUSION

Individualisme, ethnocentrisme, évolutionnisme : ce sont trois pièges difficiles à éviter, qui ressurgissent au détour d'une phrase, d'une pensée, bien qu'ils soient connus, repérés, dénoncés. L'individualisme conduit à ne pas voir les phénomènes de groupe quand ils existent. L'ethnocentrisme conduit à déformer les faits qui sont observés. L'évolutionnisme conduit à plaquer un schéma linéaire et simplificateur sur une histoire riche et diverse. Tous trois aboutissent à présenter des sociétés africaines une ossature grossière, ce qui permet de ne proposer qu'une seule recette pour le développement, celle qui résulte de notre expérience : l'endettement, et donc la fragilisation, des cultivateurs.

Au cours de cette étude sont apparues quelques directions de recherche qu'il sera nécessaire d'approfondir. D'abord, il paraît important d'améliorer la typologie des économies paysannes d'Afrique de l'Ouest. Ensuite, pour mieux comprendre les processus à l'oeuvre, il devient indispensable de procéder à une comparaison des dynamiques des systèmes de production. A ce dernier projet, se rattache une ultime piste : de quand date et comment s'est opérée la "paysannisation" de ces sociétés ?

Tout cet essai démontre que les relations de développement sont troubles, autant que l'étaient les rapports entre colonisateurs et colonisés. Elles se déroulent en partie dans l'imaginaire, et les préjugés y jouent un rôle, avec efficacité. Beaucoup reste à faire pour briser les miroirs déformants qui s'interposent entre les partenaires. C'est la tâche des sciences sociales, plutôt que la recherche de "lois" dont on sait qu'elles règlent mal les rapports humains. Pourquoi, lors des dernières mesures du "Chevalier à la rose", un nain noir et muet vient-il ramasser un mouchoir abandonné, sur une scène désertée ?

Jean-Marc GASTELLU

NOTES

(1) Il s'agit d'un "idéal-type" qui s'applique à une catégorie sociale et à une période précises de l'histoire de l'Europe. L'"individualisme économique" ne caractérisait en rien les communautés paysannes de ce continent jusqu'au XIX° siècle. Cf. P. Lafargue (1895 : 380-389).

(2) Les Serer sont installés au coeur du Sénégal, dans un quadrilatère compris entre les villes de Thiès, Diourbel, Kaolack et Fatick. Ils ont un système de parenté bilinéaire à forte accentuation matrilinéaire. Le MBayar est situé au nord-est des pays serer, à proximité de la ville de Diourbel. Historiquement, il était rattaché au royaume du Baol.

Les Anyi sont dans le sud-est de la Côte-d'Ivoire. Ils ont un système de parenté matrilinéaire. Le Moronou se trouve à l'ouest des pays anyi, au-delà du fleuve Comoé. Il forme, de nos jours, la Préfecture de Bongouanou.

(3) AMIRA : Amélioration des méthodes d'investigation en milieu rural africain.
Adresse : INSEE - Coopération (B. 425) - 18, bd A. Pinard.
75675 PARIS Cedex 14

(4) En fait, une ambiguïté subsiste. Dans le MBayar et le Moronou, le groupe domestique s'étend-il à l'ensemble d'une habitation, délimitée par une clôture extérieure, ou est-il restreint à des unités plus petites, internes, comme la "cuisine" chez les Serer, le planteur, ses épouses, ses enfants chez les Anyi ?

(5) Au long d'un débat poursuivi depuis une vingtaine d'années, P. Couty a toujours insisté sur la primauté de l'individu comme unité de base de la vie économique et sociale.

(6) Opérations culturales :
6 pour les mils : défrichement, semis, premiers sarclages, seconds sarclages, récolte, glane.
8 pour l'arachide : défrichement, semis et premiers sarclages, seconds sarclages, déterrage, battage, vannage, entassage, glane.

(7) A une époque plus ancienne, quand le taux de croissance démographique était moins fort, la pyramide des âges plus étroite, il pouvait y avoir une véritable réciprocité, différée dans le temps, les cohortes d'âge étant à peu près équivalentes.

(8) Je ne discuterai pas de la pertinence du terme de "caste" quand il est appliqué aux sociétés d'Afrique de l'Ouest.

(9) En zone lagunaire de Côte-d'Ivoire, la contrainte, étatique et privée, est plus forte, comme le montre J.P. Colin (1987). Le même auteur établit une typologie des interventions étatiques et privées dans le village de Djimini-Koffikro.

(10) L'un des caractères majeurs des sociétés paysannes est leur relation à un marché. Cf. H. Mendras (1976).

(11) Dans la prise de conscience de cet ethnocentrisme, je dois beaucoup à de nombreuses discussions avec Mlle M. Dupire et Mme C.-H. Perrot.

(12) Le problème est particulièrement sensible dans les sciences économiques puisque l'économie classique et néo-classique se veut par définition universelle.

(13) La forte augmentation de la population rurale me conduit à interpréter, dans les cas du MBayar et du Moronou, la formation de nouveaux groupes domestiques en mettant l'accent non sur les scissions mais sur une multiplication nécessaire à partir d'un seuil en nombre d'habitants, sans quoi on arriverait vite à une anomie. Cette interprétation à l'avantage d'insister sur un phénomène majeur, l'accroissement démographique, peut-être sous-estimé dans les approches anthropologiques, et non sur des faits mineurs, les conflits domestiques.

(14) S.P. Ekanza (1983 : 124) précise la date de la première vague de peuplement : 1733.

(15) Une comparaison entre la Côte-d'Ivoire et le Ghana a montré que la stratification selon les superficies était plus poussée dans le premier pays,

alors que le milieu naturel et humain était semblable dans les deux. La politique économique du Ghana avait, de 1965 à 1978, accumulé les maladresses vis-à-vis des cultivateurs : maintien d'un faible prix au producteur, mesures malencontreuses vis-à-vis de la main-d'oeuvre étrangère, graves insuffisances de l'appareil de commercialisation (1981-82).

(16) En France, la persistance de la forme familiale d'exploitation est le résultat des actes du législateur depuis 1960 (P. Lacombe, 1986).

BIBLIOGRAPHIE

AFFOU YAPI (S.), 1986 - *La réalité du salariat dans les plantations villageoises du sud-est ivoirien.* Politique Africaine, *24, déc. : 41 - 53.*

ANTHEAUME (B.), 1978 - *Agbetiko. Terroir de la basse vallée du Mono (Sud-Togo). Paris, ORSTOM (Atlas des structures agraires au sud du Sahara, 14), 126 p., fig.*

ARNOLD (P.), 1982 - *Des paysans africains face à l'école.* Rev. suisse sociol, *8 : 109 - 133.*

AUBERTIN (C), LENA (P), 1986 - *Présentation.* Cah. Sci. Hum., *vol. 22, n° 3 - 4, Frontières, mythes et pratiques : 263 - 266.*

BADOUIN (R), 1987 - *L'analyse économique du système productif en agriculture.* Cah. Sci. Hum, *à paraître.*

BAECHLER (J), 1971, - *Les origines du capitalisme. Paris, Gallimard, Coll. Idées, 188 p.*

BENDER (D.R.), 1967 - *A refinement of the Concept of Household : Families, Coresidence and Domestic Functions.* American Anthropologist, *69, n° 5, oct : 493 - 504.*

BERRY (S.), 1982 - *Oil and the disappearing peasantry : accumulation, differentiation and underdevelopment in Western Nigeria. Boston,* African Studies Center, Working Papers, *n° 66, 17 p. multigr.*

BERRY (S.), 1987 - *Property rights and rural resource management : the case of tree cops in West Africa.* Cah. Sci. Hum. *à paraître.*

BRYDON (L.), 1987 - *Women in the Family : Cultural Change in Avatime, Ghana, 1900 - 80. Development and Change, vol. 18, n° 2, avril, Conceptualizing the Household : 251 - 271.*

CHALEARD (J. L.), 1981 - 1982 - *Occupation du sol et immigration en pays abé (Département d'Agboville, Côte-d'Ivoire). Cah. ORSTOM, sér. Sci. Hum., vol. XVIII, n° 3 : 271-293.*

CHASTANET (M.), 1983 - *Les crises de subsistance dans les villages soninke du cercle de Bakel, de 1858 à 1945. Problèmes méthodologiques et perspectives de recherches. Cahiers d'Etudes africaines, 89 - 90, XXIII, 1-2 : 5-36.*

CHAUMONT (E). 1985 - *La contribution de la femme à l'économie de l'exploitation agricole en milieu senoufo. Aspects socio-économiques. Etude de cas : N'Golasso I. Dijon-Quétigny, ENITA, mémoire, 114 p. multigr., annexes.*

CHAYANOV (A), 1970 - *Théorie des systèmes économiques non-capitalistes. Traduction de P. COUTY. Dakar, ORSTOM, 24 p., multigr.*

COLIN (J.P.), 1987 - *La mutation d'une économie de plantation. Contribution à l'analyse de la dynamique des systèmes productifs agricoles en Basse Côte-d'Ivoire. Montpellier, université de Montpellier I, thèse, 2 tomes, 537 p., multigr.*

COUTY (P.), 1984 - *La vérité doit être construite. Cah. ORSTOM, sér. Sci. Hum., vol XX, n° 1 : 5-17.*

COUTY (P.), HALLAIRE (A), LERICOLLAIS (A), et al, 1984 - *Terroirs, ethnies et régions. Recherches de l'ORSTOM en milieu rural africain. Cah. ORSTOM, sér. Sci. Hum., vol. XX, n° 1 : 25 - 29.*

DUPRE (G.), 1985 - *Les naissances d'une société. Espace et historicité chez les Beembé du Congo. Paris (Mémoires de l'ORSTOM, 101), 418 p., photogr.*

EKANZA (S.P.), 1983 - *Mutations d'une société rurale : les Agni du Moronou, XVIIIe siècle - 1939. Aix-en-Provence, université, thèse, 2 tomes, 1.007 p. multigr.*

EKEJIUBA (F), 1984 - *Contemporary Households and Major Socioéconomic Transitions in Eastern Nigeria : Towards a Reconceptualization of the Household. in : Conceptualizing the Household. Charlottesville, Teleprint Pushing : 9 - 14.*

GALLAIS (J), 1984 - *Adaptabilité, rigidité culturelle : le Sahélien et la pluie. Cahiers géographiques de Rouen, n° 21, Etudes sahéliennes : 27 - 35.*

GUYER (J.I.), 1981 - *Household and Community in African Studies. African Studies Review, vol. XXIV, n° 2 - 3 : 87 - 137.*

GUYER (J.I), 1984 a) - *Naturalism in models of African Production. Man, sept.*

GUYER (J.I), 1984 b) - *Family and Farm in Southern Cameroon. Boston, African Studies Center, African Research Studies, n° 15, 154 p.*

GUYER (J.I), PETERS (P.), eds, 1984 -
Conceptualizing the Household : issues of Theory, Method and application. Charlottesville (Virginia), Teleprint Publishing, 124 p.

GUYER (J.I), PETERS (P.E), 1987 -
Introduction. Development and Change, vol. 18, n° 2, avril, Conceptualizing the Household : 197 - 215.

HECHT (R.M.), 1985 - *Immigration, land transfer and tenure changes in Divo, Ivory Coast, 1940 - 80. Africa, 55 (3) : 319 - 336.*

KWAME AKA (J.), 1979 - *Origine et évolution du Ngatianou jusqu'à la colonisation. Abidjan, université nationale de Côte-d'Ivoire, mémoire, 163 p. multigr.*

LABURTHE - TOLRA (P.), 1981 -
Minlaaba I. - Les seigneurs de la forêt. Essai sur le passé historique, l'organisation sociale et les normes éthiques des anciens Beti du Cameroun. Paris, Publications de la Sorbonne, 490 p.

LACOMBE (P.), 1986 - *Les exploitations agricoles : modèle et réalité. in : l'agriculture dans le monde rural de demain : à nouveaux enjeux, droit nouveau, sous la dir. d'H. Mendras. Paris, La Documentation Française : 83 - 101.*

LAFARGUE (P.), 1895 - *Origine et évolution de la propriété. Réfutation par Y. Guyot. Paris, Librairie Ch. Delagrave, 530 p.*

LERICOLLAIS (A.), 1970 - *La détérioration d'un terroir, Sob en pays serer (Sénégal). Etudes Rurales, n° 37-38-39 : 113 128.*

LERICOLLAIS (A.), 1972 - *Sob. Etude géographique d'un terroir sérèr (Sénégal). Paris, ORSTOM (Atlas des structures agraires au sud du Sahara, 7), 110 p., cartes, photogr.*

LE ROY (X.), 1983 - *L'introduction des cultures de rapport dans l'agriculture vivrière senoufo. Le cas de Karakpo. Paris (Travaux et Documents de l'ORSTOM, 156), 208 p., annexes.*

LHOMME (J.P.), 1980 - *L'évolution de la pluviosité annuelle en Côte-d'Ivoire au cours des soixante dernières années. Abidjan, ORSTOM, 15 p. multigr.*

MARCHAL (J.Y) 1985 - *La déroute d'un système vivrier au Burkina. Agriculture extensive et baisse de production. Etudes Rurales, juillet-déc., 99 - 100, Economies des vivres : 265 - 280.*

MARX (K.), 1969 - *Le Capital. Livre I. Paris, Garnier-Flammarion, 699 p.*

MENDRAS (H.), 1976 - *Sociétés paysannes. Eléments pour une théorie de la paysannerie. Paris, A. Colin, 238 p.*

NETTING (R.Mc C.), WILK (R.R.), ARNOULD (E.J.) eds, 1984 -
Households. Comparative and historical studies of the Domestic Group. Berkeley, Los Angeles, London, University of California Press, 480 p.

OKALI (C.), 1975 - *Dominase : a mobile Cocoa Farming Community in Brong Ahafo. Legon, ISSER (Technical Publications Series, 35), 111 p., multigr.*

OPPONG (C.), 1974 - *Marriage among a Matrilineal Elite. A family study of Ghanaian Senior Civil Servants. Cambridge University Press, Cambridge Studies in Social Anthropology 8.*

PELISSIER (P.), 1985 - *Techniques d'encadrement et transformations de l'agriculture en Afrique noire. in : Des labours de Cluny à la révolution verte. Paris, PUF : 201 - 222.*

PERROT (C.H.), 1982 - *Les Anyi-Ndenye et le pouvoir aux XVIIIe et XIXe siècles. Paris-Abidjan, Publications de la Sorbonne-CEDA, 335 p., photogr.*

PILLET-SCHWARTZ (A.M.), 1982 -
Aghien, un terroir ébrié. Quinze ans de "techno-structure" en Côte-d'Ivoire. Paris, ORSTOM (Atlas des structures agraires au sud du Sahara, 17), 162 p.

République du Mali, IER, 1979 -
Programme de recherche socio-économique appliquée dans la zone de production cotonnière. Région de Sikasso. par : P. Kleene, B. Sanogo, M. Tangara, G. Vierstra. Bamako, pagination multiple.

STAVENHAGEN (R.), 1969 - *Les classes sociales dans les sociétés agraires. Paris, Anthropos, 402 p.*

STOMAL-WEIGEL (B.), 1987 - *L'évolution récente et comparée des systèmes de production serer et wolof dans deux villages du vieux bassin arachidier (Sénégal). Cah. Sci. Hum, à paraître.*

WEBER (M.), 1964 - *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme. Paris, Plon.*

WINTER (G.), 1984 - *Deux méthodes d'investigation irréductibles mais complémentaires. Cah. ORSTOM, sér. Sci. Hum., vol XX, n° 1 : 17 - 25.*

WOLF (E.R.), 1966 - *Peasants. New Jersey, Prentice Hall, (Foundations of Modern Anthropology Series), 116 p.*

ETAPES D'UNE RECHERCHE

1969 - L'organisation du travail agricole en milieu serer Ol. Dakar, ORSTOM, 178 p. multigr., 2 tomes, fig.

1972 - Repenser l'économie du développement en Afrique noire. in. : Année Africaine 1971, Centre d'Etudes d'Afrique Noire de Bordeaux. Paris, Pédonne : 1-12.

1974 - Maintenance sociale et changement économique au Sénégal. II. Pratique du travail et rééquilibres sociaux en milieu serer. Paris (Travaux et Documents de l'ORSTOM, 34), 156 p., 13 fig. tabl., 14 photogr., bibliographie (en collaboration avec B. DELPECH).

1975 - Un économiste fourvoyé en anthropologie : Olivier Leroy. Cahiers Internationaux de Sociologie, vol. LIX, juillet-déc. : 315-336.

1976 - Autonomie locale et intégration nationale au Sénégal. Paris, Pédonne, 178p. (en collaboration avec J.-L. BALANS, C. COULON).

1977 - L'absence de différenciation économique en pays serer. in : Essais sur la reproduction des formations sociales dominées. Paris (Travaux et Documents de l'ORSTOM, 64) : 25-39.

1978 - La course à la forêt dans le Moronou. in : Le dynamisme foncier et l'économie de plantation. Abidjan, Publication inter-instituts CIRES - IGT - GERDAT - ORSTOM.

1979a - Disparition de la main-d'oeuvre étrangère ? Cahier du Centre Ivoirien de Recherches Economiques et Sociales, n° 23 : 17-46.

1979b - Un adage des Serer du MBayar (Sénégal) : la terre appartient à ceux qui la cultivent. in : Maîtrise de l'espace agraire et développement en Afrique au sud du Sahara. Logique paysanne et rationalité technique. Paris, Mémoires de l'ORSTOM, n° 89 : 163-167.

1980a - Mais, où sont donc ces unités économiques que nos amis cherchent tant en Afrique ? Cah. ORSTOM, sér. Sci. Hum., vol. XVII, n° 1-2 : 3-11.

1980b - L'arbre ne cache pas la forêt, ou : usus, fructus et abusus. Cah. ORSTOM, sér. Sci. Hum., vol. XVII, n° 3-4 : 279-282.

1980c - Du salaire. Note à l'attention du groupe de travail sur les indicateurs de transition (AMIRA). in : Etat des travaux sur les indicateurs de suivi des projets. Paris, AMIRA : 225-241.

1980d - Une économie du trésor : les grands planteurs du Moronou. I. Fastes agni. Abidjan, ORSTOM, 83 p. multigr., 3 cartes.

1981a - L'égalitarisme économique des Serer du Sénégal. Paris (Travaux et Documents de l'ORSTOM, 128), 808 p., cartes, annexes, bibliographie, index des matières.

1981b - Grands paysans ou petits capitalistes ? Revue Economique et Financière ivoirienne, n° 14 : 52-53.

1981c - Une économie du trésor : les grands planteurs du Moronou. II. L'organisation économique. Abidjan, ORSTOM, 134 p. multigr.

1981-82 Les plantations de cacao au Ghana. Cah. ORSTOM, sér. Sci. Hum., vol. XVIII, n°2 : 225-254.

1982a - Un mythe à décomposer : la "bourgeoisie de planteurs". in : Etat et bourgeoisie en Côte d'Ivoire. Paris, Karthala : 269-280 (en collaboration avec S. AFFOU YAPI).

1982b - Droit d'usage et propriété privée. in : Enjeux fonciers en Afrique noire. Paris, ORSTOM-Karthala : 269-280.

1982c - Une économie du trésor : les grands planteurs du Moronou. III. La formation des plantations. Abidjan, ORSTOM, 119 p. multigr.

1982d - Les gens d'en haut, les gens d'en bas. Rapport de synthèse pour le groupe de travail "unités d'observation". Paris, AMIRA, 38 p. multigr.

1984 - Une économie du trésor : les grands planteurs du Moronou. IV. Le fonctionnement des plantations. Paris, ORSTOM, 168 p. multigr.

1985a - Petit traité de matrilinéarité. L'accumulation dans deux sociétés rurales d'Afrique de l'Ouest. Cah. ORSTOM, sér. Sci. Hum., XXI, n° 4 : 413-432.

1985b - Black Yeomen. Journal des Africanistes, 55 (1-2) : 205-217.

1986 - Le paysan, l'Etat et les sécheresses (Ngohé, Sénégal, 1972-1982). Paris. ORSTOM, 38 p. multigr.

1987 - Matrilineages, Economic Groups ans Differentiation in West Africa : A Note. Development and Change, vol. 18, n° 2 : 271-281.

C O N D I T I O N S D E V E N T E

Prix de vente du numéro : 35 FF
(plus frais de port)
Abonnement (5 numéros) : 140 FF

Libeller les chèques au nom de M. l'Agent comptable de l'Université de Bordeaux I, en portant au dos la mention CEAN.
Adresser les chèques et toute correspondance à :

Jeanne SANCHEZ
Centre d'étude d'Afrique noire
B.P. 101 - 33405 TALENCE CEDEX - FRANCE

Les "TRAVAUX ET DOCUMENTS" peuvent également être obtenus par les Instituts et Centres de recherche concernés par l'Afrique, dans le cadre d'échange de publications.

Les opinions émises n'engagent que leurs auteurs. La revue n'est pas responsable des manuscsrits qui lui sont confiés.

TRAVAUX ET DOCUMENTS
DU CENTRE D'ETUDE D'AFRIQUE NOIRE

N° 1 - MEDARD (J.-F.), L'Etat sous-développé en Afrique noire: clientélisme politique ou néo-patrimonialisme ? épuisé

N° 2 - SOME (C.), Haute-Volta: bilan de la politique de "redressement national" amorcée le 25 novembre 1980. épuisé

N° 3 - ADISA (F.O.), The Nuclear Rationale in Nigeria. épuisé

N° 4 - BARBIER (J.-C.), L'Histoire présente, exemple du royaume Kotokoli au Togo (1983, 72 p.).

N° 5 - OTAYEK (R.), Arabie Saoudite-Afrique: éléments pour une analyse de la politique extérieure d'un panislamisme conservateur (1983, 26 p.).

N° 6 - BACH (D.), La Politique africaine de Valéry Giscard d'Estaing: contraintes historiques et nouveaux espaces économiques (1984, 29 p.).

N° 7 - PHILIPPE (J.), Politiques industrielles et problèmes de l'industrialisation nigériane (1985, 30 p.).

N° 8 - BAKARY (T.), Les Elections législatives ivoiriennes de novembre 1980 et le système politique: essai d'analyse des comportements électoraux. épuisé

N° 9 - LALEYE (O.M.), Le Secteur public au Nigeria, présentation et problèmes. épuisé

N° 10 - FALL (M.), Orientations de la recherche sur l'islam en Afrique noire (1979-1983) (1986, 18 p.).

N° 11 - MURAPA (R.), Rural and District Administrative Reform in Zimbabwe (1986, 65 p.).

N° 12 - GAUTRON (J.-C.), La Politique africaine de la France (1986, 23 p.).

N° 13 - DARBON (D.), Afrique du Sud: la fin des certitudes (1987, 69 p.).

N° 14 - KASORO TUMBWE, Révolution et créativité lexicale (1987, 28 p.).

N° 15 - MIGNON (J.-M.), Les Associations sportives au Sénégal (1987, 16 p.).

N° 16 - Du BOIS de GAUDUSSON (J.), Le Statut des entreprises publiques est-il un frein à leur efficacité économique ? (Réflexions sur l'évolution des statuts des entreprises publiques en Afrique subsaharienne de succession française) (1987, 46 p.).

N° 17 - DOI (A.R.I.), Etude sur la situation du droit islamique au Nigeria (1988, 59 p.).

N° 18 - ALUKO (O.), Nigerian Foreign Policy Under The Second Republic (1979-1983) (1988, 42 p.).

N° 19 - GASTELLU (J.-M.), Individualisme, ethnocentrisme. Réflexions sur l'économie rurale de l'Afrique de l'Ouest (1988, 38 p.).